

**Communication des élus Traid-Union de juillet 2024**

**Point économique France**

Le mois de mai est à l'image des précédents, avec une activité dont le retrait a été accentué par une prise de congés plus importante que prévu. Le chiffre d'affaires cumulé à fin mai est toutefois à la hauteur du V2 tout en restant inférieur au budget, le résultat étant supérieur au V2 mais inférieur au budget, en légère progression par rapport à 2023.

- Aeroline : Baisse significative d'activité liée à la conjoncture Airbus (dont le retour à la croissance n'est finalement pas attendu avant 2025) avec une marge en-deçà du budget.
- Financial Services, Energy Telecom : Activité en retrait et une marge à la moitié du budget.
- SRES et SAP Finances, Industrie & Services : baisse d'activité mais maintien de la marge (avec une marge divisée par deux pour SAP)
- Conseil : légère baisse du CA avec une marge inférieure au budget mais supérieure au V2.
- Services Publics, Transport : légère augmentation du CA et la marge à hauteur de l'attendu



**En résumé, il est de plus en plus difficile d'annoncer des résultats conformes aux attentes**

**Ruptures conventionnelles en hausse, attention !!**

Nous constatons un peu partout en France une **hausse des ruptures conventionnelles (RC)**. Sollicitée à ce sujet, la direction nous répond le plus sérieusement du monde que c'est parce qu'il y a moins de démissions et que par conséquent, les salariés demandent des RC ! Mieux encore, la direction nous laisse entendre que ce serait par humanité ou bonté d'âme qu'elle propose des RC à certains au lieu de les licencier ! Pour **Traid-Union**, la vraie humanité, la vraie bonté d'âme, serait de ne pas proposer de RC à des salariés de plus de 50 ans, ayant donné plus de 20 ans de leur vie à l'entreprise, sans même leur laisser la possibilité de se « reskinner », de se former afin de pouvoir trouver des missions, mais au contraire de les accompagner au mieux pour les remercier de leur engagement.

**Si une RC vous est proposée, contactez un élu Traid-Union avant toute décision**

**Accord de participation et intéressement**

L'ensemble des organisations syndicales représentatives ont pour une fois signé les nouveaux accords de participation et d'intéressement dont l'avancée majeure est l'arrivée d'une participation aux bénéfices de l'entreprise. Les perspectives ci-contre :

Année référence	ROA	Participation	Intéressement	Total SSG	Année versement
2024	10,00%	269 €	1 800 €	<b>2 069 €</b>	2025
2025	10,33%	740 €	2 000 €	<b>2 740 €</b>	2026
2026	10,75%	779 €	2 200 €	<b>2 979 €</b>	2027
2027	11,00%	1 024 €	2 300 €	<b>3 324 €</b>	2028

**Traid-Union** a négocié bec et ongle pour arracher une plus juste redistribution des bénéfices au profit des collaborateurs, au titre de leur travail et de leur engagement. C'est en plaçant la barre très haut et en mettant l'entreprise face à ses responsabilités que ces accords en faveur des salariés ont été signés par **Traid-Union** de façon durable.

**Budget du CSE retoqué**

**Traid-Union** a voté CONTRE le budget présenté par les trésoriers du CSE. En effet, le budget propose une quasi-suppression des voyages nationaux adossée à une baisse significative des budgets régions alors que le compte bancaire du CSE dépasse les 3 millions d'euros dont 1,6 de réserves ASC. Une austérité budgétaire à courte vue et sans fondement aucun si ce n'est celui de thésauriser en plaçant les fonds du CSE sur des comptes à terme ! Pour nous, le CSE n'a pas vocation à constituer des réserves mais doit tout mettre en œuvre pour que les sommes qu'il perçoit de l'entreprise et qu'il gère au nom et pour le compte des salariés bénéficiaires leur soient intégralement réservées.

**Traid-Union est opposé à toute baisse des prestations alors que les moyens pour les maintenir existent**



Vos élus Traid-Union, toujours à l'écoute de vos attentes, de vos idées, de vos expériences dans des vies professionnelles antérieures, ont souhaité vous donner un moyen supplémentaire de vous exprimer au travers d'un tout nouveau FORUM ([ici](#)) qui nous permettra de remonter des propositions et des revendications à la Direction. Le premier thème porte sur votre vie quotidienne au travail (télétravail, locaux, formation, frais...)

